

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE
INSTITUT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE
I.S.P. DE MACHUMBI
B.P. 30 GOMA

LE PHENOMENE DES ENFANTS DE LA RUE
CAS DE LA MAISON AMANI – PAIX SOUFFLE D'AMOUR
DE 1992 à 2003

Par

Stella NANGWANABOSE BUSIMBA

Travail pratique de Cours de Méthode de
Recherche Scientifique
Niveau d'études : G1/Département de Français
Option : Français Linguistique Africaine
Directeur : NKUBA KAHOMBO
Assistant d'enseignement
Licencié Agrégé en Histoire

Année Académique 2003-2004

DEDICACE

Au Dieu Tout-Puissant, source de toute intelligence ;

A la mémoire de mon père BUSIMBA Elias ;

A ma mère NYABUHANYA Suzanne pour son affection et son sacrifice ;

A toute ma famille qui m'a livrée au Seigneur dans la Congrégation des sœurs de Saint Vincent de Paul ;

A Son Excellence Monseigneur NGABU Faustin ;

A ma Congrégation qui m'a envoyée aux études;

A tous mes amis

Je dédie ce travail.

AVANT-PROPOS

Ce que je suis, je le dois à la grâce de Dieu et sa grâce à mon égard n'a pas été vaine. »
(1 Corinthiens 15, 10)

Nous ne pouvons pas nous attribuer le mérite d'avoir réalisé ce travail seul. C'est un produit de collaboration et contribution de plusieurs personnes.

Nous serions ingrates de ne pas louer notre Dieu pour la santé, le courage et la persévérance qu'il nous a donnée jusqu'à ce jour.

Nous sommes reconnaissantes envers notre Congrégation pour tous les efforts consentis tout au long de nos études et pour la réalisation de ce travail.

Nous remercions sincèrement nos enseignants qui ont accepté de mettre leur génie à notre service pour le bien de notre peuple. Nos remerciements s'adressent spécialement à notre Assistant NKUBA KAHOMBO, directeur de ce travail, pour son savoir-faire et sa ponctualité.

Nos remerciements s'adressent aussi à tous les responsables, encadreurs et enfants de la Maison Amani - Paix pour leur disponibilité et leur oubli de soi lors de nos enquêtes; Qu'il vous plaise que je cite en particulier Valentin et Christine pour avoir mis à notre disposition Jacques MISENGA, facilitateur, accompagnateur de l'Association. Nous remercions ce dernier pour sa simplicité, son dévouement, sa compréhension lors de nos différentes séances d'enquêtes.

A tous nos compagnons de lutte, pour le partage des expériences de vie et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail, nous disons sincèrement merci.

Stella NANGWANABOSE BUSIMBA

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARED	Arche pour Enfants en Détresse
APROFIM	Association pour la Promotion des filles-Mères
ASBI,	Association Sans But Lucratif
ACJED	Concert d'Action pour Jeunes et Enfants Défavorisés
CSPD	Commission Enfants en Situation Particulièrement Difficile
C.O.	Cycle d'Orientation
M.A.	Maison Amani
	Maison Amani - Paix (Amani : Swahili = Paix).
	Cette appellation M.A.-P. désigne la même Association M.A. ou Maison Amani - Paix Souffle d'Amour
ONG	Organisation Non Gouvernementale
P. E.R	Phénomène Enfant de la Rue
R.D.C.	République Démocratique du Congo
ROAD	Réseau des ONG et Association des Droits de l'enfant

0. INTRODUCTION

0.1. PROBLEMATIQUE

Avec Raymond Quivy (1988) disons que la problématique est une approche ou la perspective théorique que l'on se décide à adopter pour traiter le problème posé par une question de départ'.

Depuis quelques années, le phénomène « Enfant de la rue » prend de plus en plus de l'ampleur dans les grands centres urbains de la République Démocratique du Congo et plus particulièrement dans la ville de Goma.

Les intervenants dans le domaine de l'encadrement des enfants pensent que la recrudescence du phénomène « Enfant de la rue » est due à la pauvreté accentuée dans les ménages (salaires impayés, faibles revenus), à l'irresponsabilité des parents (polygamie, abandon de leur famille, guerres sans fin) et à d'autres problèmes sociaux (déscolarisation, faim, maladies, manque d'encadrement des enfants ...). Cet état de chose a comme conséquences l'oisiveté, le banditisme, la délinquance, la dépravation des mœurs, le viol, ...

Il est à noter que plusieurs associations et ONG tant nationaux qu'internationaux se sont mobilisés pour s'occuper de cette catégorie d'enfants. Bien que toutes ces organisations travaillent à leur faveur, le nombre d'enfants en situation particulièrement difficile, « Enfants de la rue », ne cesse d'augmenter. Et malgré tous les efforts déployés, les résultats qu'on obtient, semblent être insignifiants face à ce phénomène si complexe.

Cette situation a interpellé la conscience d'autres personnes de bonne volonté et les a motivés à travailler de leur manière pour essayer d'apporter leur part de contribution à ce problème majeur, une bombe à retardement. C'est le cas de la Maison Amani souffle d'Amour qui fait l'objet du présent travail pratique.

¹ Raymond QUIVY cité par Jacques MISENGA WAUPENDA : Possibilité d'une lutte efficace contre l'épidémie de choléra à Goma par l'appui Médical Intégral au Kivu (Ami-Kivu , TFC, ISDR/Bukavu, Inédit, 1996-1997, p. 2.

Pour mieux comprendre l'intervention de cette Association, nous nous sommes posé deux principales questions

- A quoi est due l'inefficacité des interventions en faveur des enfants dits « de la rue » à Goma ?
- Quelle est la force et l'originalité des actions menées par la Maison Amani ?

Les réponses à ces deux questions nous serviront de ligne de conduite dans ce travail.

0.2. HYPOTHESES DE RECHERCHE

L'hypothèse est selon RONGERE (1971) une proposition de réponse aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse ². L'hypothèse est une réponse provisoire aux questions principales que l'on s'est posées au début d'une recherche.

De tout ce qui précède et en réponse anticipative à toutes les questions ci haut relevées, nous pensons que l'inefficacité des interventions en faveur des enfants dits « de la rue » à Goma serait due à :

- L'inadéquation de la méthodologie durant le processus d'accompagnement des enfants.
- La déficience de la stratégie d'intervention lors de la réintégration sociale de ces enfants.

La force et l'originalité des actions menées par la Maison Amani Souffle d'Amour résideraient dans sa politique d'intervention et l'âge d'admission des enfants au sein de l'Association. Car il semble souvent difficile de changer positivement le comportement d'un enfant déjà habitué à vivre dans la rue.

² P. RONGERE cité par Jacques MISENGA WAUPENDA in Idem, p. 4.

0.3. CHOIX ET INTERET DU SUJET

a. Raisons subjectives

Le phénomène dit « Enfant de la rue » que nous pouvons désigner par l'abréviation « P.E.R », nous a le plus touchée car il déshumanise l'homme à tous les niveaux. Nous avons voulu l'analyser afin que nous puissions le comprendre davantage en vue d'une quelconque solution durable dans l'avenir. Le choix de ce sujet se justifie aussi par le fait que la Maison Amani Souffle d'Amour s'occupe du plus petit parmi les pauvres.

b. Raisons objectives

Cette recherche nous permet de mettre en pratique les notions théoriques apprises dans le cours de méthode de recherche scientifique.

0.4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La méthodologie est un moyen par lequel on analyse les faits pour aboutir à l'objectif. C'est donc le fil conducteur que nous suivons pour atteindre un résultat. Et, la technique est un instrument qui est au service de la méthode.

a. Méthodes

Nous avons recouru à la méthode descriptive, statistique et analytique.

1. La méthode descriptive

Grâce à elle nous avons appréhendé, situé, circonscrit et présenté l'Association Maison Amani Souffle d'Amour. Nous avons décrit la vie et les activités de la M.A.-P. depuis sa création en 1992 jusqu'à nos jours.

P. KAPAGAMA T. KANDO cité par Jacques MISENGA W., Idem, p. 7.

2. La méthode statistique

Elle nous a permis de quantifier certaines données récoltées lors de nos recherches concernant les effectifs des enfants encadrés afin de les interpréter pour bien appréhender l'objet de nos enquêtes.

3. La méthode analytique

Les analyses faites à la M.A.-P. nous ont facilité de saisir les causes des enfants exposés au P.E.R. et de constater l'irresponsabilité de certains parents appelés à juste titre « les principaux et premiers éducateurs de leurs enfants ». Car « la tâche fondamentale du mariage et de la famille est d'être au service de la vie »⁴.

b. Techniques

Nous avons utilisé la technique documentaire, de l'interview et le questionnaire.

0.5. DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ETUDE

a. Délimitation spatiale

Notre étude porte sur le phénomène « Enfant de la rue » dans la ville de Goma, cas spécifique de la Maison Amani Souffle d'Amour. C'est une association qui est située en Commune de Karisimbi, une commune de 33,0790.430 Km' de superficie⁵, quartier Murara, Avenue Loashi, n° 52, entre la prison centrale Munzenze et l'ancien marché de Virunga.

⁴ C.E.C. N° 1653, Médiaspaul Librairie E. VATICANE, Pour l'exploitation au Zaïre de la traduction française, Kinshasa, 1994

⁵ Jacques NKURUZINO BISHINJA, Essai d'analyse de mécanismes de lutte contre la délinquance juvénile dans la ville de Goma, T.F.C CIDEP/Nord-Kivu, Inédit, 1997/1998, p. 5.

b. Délimitation temporelle

Ce travail est le fruit de l'analyse et de l'observation de l'expérience de la Maison Amani - Paix durant onze ans d'existence (avril 1992 jusqu'en décembre 2003).

0.6. SUBDIVISION DE L'ETUDE

A part l'introduction et la conclusion, ce travail est composé de deux chapitres :

- Le premier présente la Maison Amani - Paix qu'on abrège en « M.A.-P. »
- Et le second traite des différentes activités menées au sein de l'Association.

CHAPITRE I. PRESENTATION DE LA MAISON AMANI - PAIX SOUFFLE D'AMOUR

1.0. INTRODUCTION

La Maison Amani - Paix est une association sans but lucratif, A.S.B.L. en sigle, des laïcs, reconnue officiellement par les autorités locales sous :

- Le certificat d'enregistrement n° 105/Garde de sceau/Direction Régionale du Nord Kivu du 11/10/1996;
- L'attestation d'enregistrement n° 8 de la Division des Affaires Sociales du Nord Kivu 223/96 du 29/10/1996 ;
- L'acte notarié n° 079/97 du 25/04/1997.

La M.A.-P. est en collaboration avec le Diocèse de Goma. Pour sa nature juridique, nous pouvons dire que la Maison Amani/Souffle d'Amour est une Association sans but lucratif, non gouvernementale et apolitique.

1.1. ORIGINE DE LA DENOMINATION

La Paix pour la Maison Amani ne signifie pas seulement l'absence de guerre et d'insécurité mais plutôt l'ensemble de conditions qui favorisent l'épanouissement des enfants en famille. Bon nombre d'observateurs et initiateurs de l'Association ont estimé que les enfants élisent leurs domiciles dans les milieux ouverts (par exemple : la rue, le marché, ...) parce qu'ils manquent la Paix et l'Amour dans leurs familles où ils sont accusés de tous les maux (comme étant des bandits, voleurs, sorciers, ...).

La Maison Amani - Paix s'est donc engagée à redonner un nouveau souffle à certains de ces enfants afin qu'ils puissent grandir en humanité et préparer leur avenir. Voilà pourquoi elle est appelée « Maison Amani - Paix Souffle d'Amour ». Cette dénomination interpelle continuellement les initiateurs et encadreurs de l'Association : « Les enfants que nous encadrons continuent-ils à recevoir le Souffle d'Amour et de Paix auprès de nous ? ».

Source: Maman Christine Coordinatrice (initiatrice de l'Association) interviewée le 17 décembre 2003.

1.2. HISTORIQUE

La création de la Maison Amani remonte vers les années 1979 lorsqu'un groupe d'hommes et de femmes se décida à mener une lutte contre les maladies courantes, la faim, l'ignorance et l'injustice.

En 1992, touché particulièrement par la situation des enfants de la rue, abandonnés à eux-mêmes et qui erraient autour du marché de Virunga, le groupe se décida à rassembler autour d'une table, toutes les mères de ces enfants pour réfléchir sur les problèmes et proposer des solutions concrètes. Au cours de cette première rencontre, ces parents ont exposé leurs différents problèmes et ceux de leurs enfants. Ainsi, ensemble avec eux et sous la houlette de Père SILVIO, un prêtre Xavérien, et de deux demoiselles EDDA et PAOLA, le groupe a adopté comme objectif prioritaire et urgent de sortir ces enfants de cette situation critique.

C'est alors que la Maison Amani, au cours de cette même année, entreprit son premier essai chez les jeunes filles âgées de 12 à 15 ans. Malheureusement, cette action n'a pas donné les résultats escomptés. Il semble qu'il est souvent trop tard d'essayer de changer à cet âge un comportement déjà enraciné dans la mentalité de ces enfants. C'est pourquoi à partir de cet échec, la Maison Amani a cherché à corriger le mal par sa racine. Désormais, elle se chargera de l'encadrement des enfants démunis et vivant en situation particulièrement difficile et qui pourraient devenir plus tard des enfants de la rue (mendiants, bandits, voleurs, bref, des enfants nuisibles à la société) par manque d'encadrement. Ainsi, la Maison Amani recrute ces enfants dès leur âge préscolaire (entre 2 à 5 ans). Voilà en quoi consiste la particularité et l'originalité de la politique de la Maison Amani. Pour ce faire, la Maison Amani bénéficiera du soutien technique de l'association Muungano - Solidarité qui ira jusqu'à souscrire également le fonds de démarrage.

En 1993, le couple Valentin et Christine TABU apporta à la Maison un cadeau de mariage offert par Blandine et Antonio d'Italie et qui permit à la Maison Amani de relancer ses activités. Notons cependant que la Maison Amani est une oeuvre de laïcs. Ces

derniers travaillent en collaboration avec l'Eglise Catholique à travers les sœurs de Saint Vincent de Paul et d'autres chrétiens. Dans le même ordre d'idées, la Maison essaie de suivre et de vivre, à son tour le charisme de ces sœurs : « AMOUR et MISERICORDE ». L'idéal visé par la Maison est de créer un monde UNI afin de réaliser le dernier souhait de Jésus avant sa mort: « PERS, QUE "TOUS SOIENT UN ».

Après plusieurs entretiens avec les responsables des enfants et vu l'expérience sur terrain, il a été observé qu'il est difficile de résoudre les problèmes des enfants sans y associer leurs parents. D'où, la nécessité de la deuxième phase de leur action : créer un cadre de réflexion dans lequel les parents peuvent analyser, débattre et résoudre leurs différents problèmes⁶.

LE COUPLE FONDATEUR

Il s'agit du couple TABU à savoir TABU Valentin et TABU Christine. La maman Coordinatrice et son époux, conseiller de l'Association, ont tous deux grandi dans un esprit chrétien.

Écolière à Matanda et élève au Lycée Maperna de Rutshuru, Christine a été encadrée par le père Hubert HERMANS, Missionnaire d'Afrique et ensuite par Georges KOTWA, Pallottin. Habitée aux sœurs de Saint Vincent de Paul, responsables du dit Lycée, elle se nourrit de l'esprit de leur patron.

⁶ Maison Amani, Présentation de la Maison Amani Souffle d'Amour, p. 2.

Après ses humanités à Rutshuru, son expérience spirituelle a été complétée lorsqu'elle œuvrait pendant une année auprès des plus démunis dans la Fraternité Missionnaire avec le père Silvio et les demoiselles Edda et Paola. Pendant ce temps, elle était logée dans la communauté des Petites Sœurs de Jésus vivant en milieu des pauvres. Après cette expérience communautaire, elle a été sollicitée par le Bureau Diocésain de Développement (B.D.D. en sigle) pour travailler successivement avec l'Abbé KABOYI (l'actuel Evêque de Kasongo) et Mgr le Vicaire Général Charles MAGANYA comme directeurs. C'est au cours de cette période qu'elle a fait connaissance avec TABU Valentin, alors agent de l'Association Muungano - Solidarité.

Notons que le bâtiment du B.D.D. ainsi que la communauté des Petites Sœurs de Jésus étaient situés tout près du marché Virunga et ses dépôts, milieu ouvert à beaucoup d'enfants en situation difficile. C'est pour cela qu'à sa création, l'Association du M.A.-P. a été installée tout près de ce marché. Partiellement envahis par la lave du volcan Nyiragongo en 2001, les bâtiments ont pu être réhabilités. Aujourd'hui les activités y reprennent progressivement.

En analysant l'historique de la M.A.-P., un autre aspect de son originalité saute aux yeux notamment que ses fondateurs et encadreurs sont nourris par deux sortes de spiritualité à savoir :

- Celle des sœurs de Saint Vincent de Paul ;
- Celle du Mouvement FOCOLAR.I fondé par CHIARA LUBICH, une laïque, qui prône l'unité. Mensuellement, elle propage un feuillet avec une Parole de Vie, nourriture pour chaque membre du mouvement dans le monde entier. Le couple fondateur de la M.A.-P. en fait partie.

Sources : L'interview de Maman Christine du 17 décembre 2003.

Document : Présentation de la Maison Amani Souffle

d'Amour.

1.3. OBJECTIFS

D'une manière générale, la Maison Amani vise l'amélioration du bien-être intégral des enfants en situation difficile et de leurs familles souvent démunies.

Et de façon spécifique, elle se propose

De protéger et de promouvoir les enfants en situation difficile ,

- De faciliter l'accès des enfants aux services de base (santé, éducation, alimentation, loisirs, sport ...)
- De réduire le nombre des enfants dits « de la rue » par la prévention de ce phénomène « Enfant de la rue ».
- De défendre les droits humains en général et vulgariser la Convention Relative aux Droits de l'Enfant en particulier. D'améliorer le niveau de vie des familles démunies par l'appui aux activités génératrices de revenu (agriculture, élevage, petit commerce ...)
- De consolider l'unité et la cohésion familiale par les séances d'animation et de conscientisation des parents.
- D'assurer l'éducation des enfants (par la scolarisation) et de leurs parents (par l'alphabétisation).

1.4. GROUPE CIBLE

La Maison Amani accompagne toutes les catégories des enfants en situation particulièrement difficile

- Les enfants de et/ou dans la rue ;
- Les orphelins ;
- Les déplacés ;
- Les mal nourris ;
- Les déscolarisés et/ou analphabètes;
- Les malades ;
- Les abandonnés et sans-abri ;
- Les enfants du marché ;
- Leurs familles démunies.

1.5.STRATÉGIE D'INTERVENTION

Pour atteindre les objectifs assignés, l'Association adopte la stratégie suivante :

- Enquête sociale et campagne d'écoute ;
- Accompagnement des enfants dès le bas âge ;
- Recherche des causes de problèmes des enfants en collaboration avec tous les partenaires (enfants, parents/tuteurs et autres intervenants) et propositions de solutions adaptées ;
- Suivi et évaluation des activités menées⁸.

1.6. MEMBRES DE L'ASSOCIATION

La Maison Amani - Paix a trois catégories de membres. Il s'agit de :

- Membres fondateurs ;
- Membres adhérents ;
- Membres d'honneur et de soutien⁹.

1.7. ORGANES

L'Association fonctionne avec trois organes

- L'Assemblée générale constituée par les parents/tuteurs des enfants encadrés. Elle se tient une fois par mois.
- Le Conseil d'Administration.
- La Coordination des activités subdivisées en plusieurs services Éducation, santé, alimentation, suivi, alphabétisation, animation et conscientisation des parents/tuteurs.

⁷Contact : Maison Amani, [maison Amani A.S.B.L. Souffle d'Amour](#), juillet 2000.

⁸Contact: Maison Amani, [Idem](#).

⁹Contact: Maison Amani, [Idem](#).

Il est à noter que le mot « tuteur » désigne plusieurs réalités dans le domaine du « P.E.R. ». Il peut être soit un des membres de la famille qui accepte d'héberger l'enfant, soit une famille d'accueil. Pour le cas de la M.A.-P., il y a certains encadreurs ou d'autres personnes de bonne volonté surtout celles qui sont chrétiennes qui logent l'un ou l'autre enfant dépourvu de familiers à Goma ou qui a des problèmes avec les parents.

1.8. STATISTIQUES DES ENFANTS ENCADRES

A titre d'illustration, nous présentons ici les effectifs des encadrés par catégorie de 1998 à 2000 et ceux de l'année 2002 selon les documents disponibles.

Tableau 1 : Effectif des enfants par catégorie

Années	Catégories		Sexe		
			Filles	Garçons	Total
1998	Gardienne		55	73	128
	Métier		7	5	12
	Scolarisés		58	52	110
	Sous-total (1)		120	130	250
1999	Gardienne		32	52	84
	Alphabétisés		11	5	16
	Scolarisés		74	76	150
	Sous-total (2)		117	133	250
2000	Gardienne		44	58	102
	Alphabétisés		21	3	24
	Remise à niveau		3	6	9
	Métiers (broderie et coupe couture)		4		4
	Scolarisés au primaire		82	85	167
	Scolarisés au secondaire		7	3	10
	Sous-total (3)		161	155	316
2002	Prévention au phénomène		24	23	47
		1 ^{er} Degré	15	22	37
		2 ^{ème} Degré	10	22	32
		1 ^{er} Degré	15	17	32
		2 ^{ème} Degré	8	8	16
	Orientés		16	15	31
	Formation sociale		1	4	5
	Sous-total (4)		89	111	200

Tableau 2 : Reprise des sous-totaux du tableau 1 par sexe d'enfants encadrés par année

Année	Filles	Garçons	Total
<i>1998</i>	120	250	250
<i>1999</i>	117	133	250
<i>2000</i>	161	155	316
<i>2002</i>	89	111	200
Total	487	529	1016

Commentaire

L'analyse du tableau 2 nous fait découvrir qu'en général pour les enfants encadrés à la Maison Amani - Paix pendant ces quatre ans, les garçons sont plus nombreux que les filles : 529/1016 soit 52 %, et les filles 487/1016 soit 48 %. En considérant le nombre d'enfants par année, nous constatons aussi que c'est seulement en l'an 2000 que le nombre de filles a légèrement dépassé celui des garçons.

Le total de 250 est le même en 1998 et en 1999 non qu'il n'y eut pas assez d'enfants, mais parce que l'Association avait limité le nombre. Mais vu l'afflux des enfants en situation difficile, elle a pu recruter d'autres sachant qu'elle a toujours des moyens de bord pour son fonctionnement. Le nombre d'enfants encadrés a baissé en 2002 suite à l'éruption volcanique du 17 janvier 2002, car beaucoup d'enfants ont dû changer de milieu.

En effet, le groupe cible de l'association est constituée des quartiers suivants : Katoyi, Majengo, Virunga, Mabanga et Office. La moitié de ces quartiers est occupée par la lave, ce qui explique un exode de 40 % de la population vers la terre neutre à 12 km de son siège (route Sake vers le grand

séminaire de Buhimba)¹⁰. Les données de l'an 2001 manquent vu que beaucoup de documents ont été engloutis par la lave.

¹⁰ Maison Amani, Rapport du 2^{ne} Trimestre Exercice 2001-2002, Mai 2002, p. 1 .

Tableau 3 : Tableau synoptique

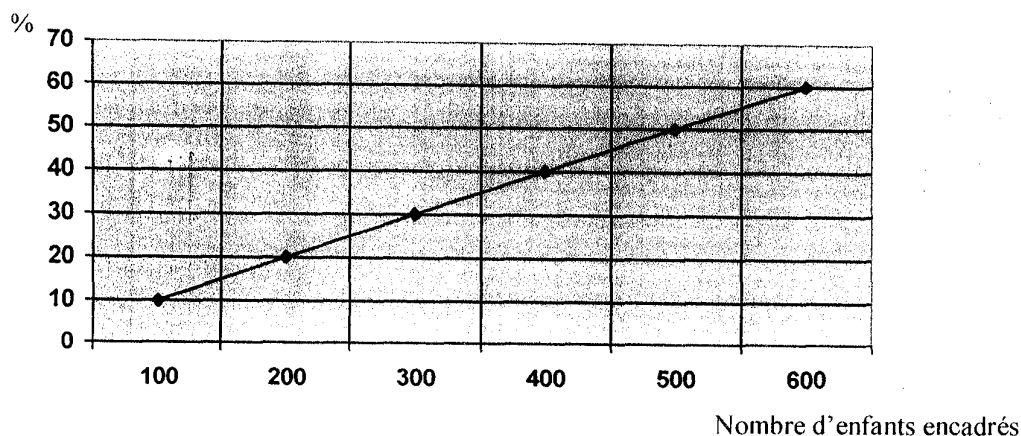
Années	Gardiennne		Métiers		Alphabétisés .		Scolarisés		Remise en niveau		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
1998	55	73	7	5	-	-	58	52	-	-	250
1999	32	52	-	-	11	5	74	76		-	250
2000	44	58	4	-	21	3	89	88	3	6	316
2002	72	92	1	4	-	-	16	15	-	-	200
Total	203	275	12	9	32	8	237	231	3	9	1016

Commentaire

Ce tableau nous montre que le gros du travail dans l'activité éducatrice des enfants encadrés de l'Association se trouve respectivement dans les secteurs de gardienne 476/1016 soit 46,9 % et de scolarisation 468/1016 soit 46 %. Vient en troisième lieu, celui de l'alphabétisation 40/1016 soit 3,9 % suivi du secteur de métiers 21/1016 soit 2 % ; le dernier étant la remise en niveau avec 12/1016 soit 1,2 %.

NB. : Ce tableau concerne l'activité de l'éducation, une des quatre grandes activités de l'Association.

Graphique 1 : L'activité de l'Education



1.9. HORAIRES DU TRAVAIL

Les activités s'organisent pendant six jours ouvrables de la semaine.

- Du lundi au vendredi : de 7 h à 17 h 00'
- Et le samedi de 7 h 30' à 12 h 00'

Les enfants: orientés dans les écoles publiques de la place effectuent après cours une révision de matières vues, au sein de la Maison Amani avec les encadreurs.

Les enfants permanents suivent soit un programme de remise à niveau soit celui de la prévention.

1.10. RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

a. Ressources humaines

L'encadrement des enfants en situation difficile n'est pas une tâche facile. Il exige une grandeur d'âme, et un certain nombre de vertus morales telles que la patience, le don, de soi et surtout l'amour de la promotion du pauvre. Les encadreurs doivent donc être des parents pour eux et être capables de contribuer à leur formation intégrale.

Parmi eux, il y a, chaque année au moins une aspirante des sœurs de Saint Vincent de Paul¹¹.

b. Ressources financières

Elles nous proviennent de :

- La cotisation des membres ;
- Les produits des actions d'autofinancement ;
- Les subventions, les dons¹².

1.11. CRITERES DE SÉLECTION DES ENFANTS DE LA MAISON AMANI

Seule la vulnérabilité de l'enfant détermine son admission. Il peut s'agir des enfants

- Âgés de trois à six ans ;
- Mal nourris ;
- Vivants au marché ;
- Déplacés, malades, abandonnés, orphelins, non accompagnés ;
- Et ceux qui suivent un grand frère ou une grande sœur se trouvant déjà dans la rue.

¹¹ Un aspirant est un candidat à la vie sacerdotale et religieuse.

¹² Dépliant de contact: Maison Amani [A.S.B.L. souffle](#) d'Amour, juillet 2000.

CHAPITRE II. LES ACTIVITES DE LA MAISON AMANT - PAIX

2.0. INTRODUCTION

L'action sociale de la Maison Amani - Paix est orientée en faveur des enfants en situation difficile à travers cinq secteurs d'activités

- Éducation;
- Santé et alimentation ;
- Activités récréatives et ludiques ;
- Accompagnement spirituel ;
- Autres activités¹³

2.1. L'EDUCATION

La faim d'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments : un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres¹⁴.

a. Encadrement préscolaire : Prévention

Les enfants âgés de trois à cinq ans sont encadrés et préparés à l'intégration scolaire. Ils suivent un programme similaire à celui de la gardienne. Ils apprennent à lire, à écrire et à compter.

L'objectif primordial de cette activité est de prévenir ces enfants du « P.E.R. » étant donné que leurs parents passent presque toute la journée au marché entrain de vendre de la braise ou à transporter des fardeaux. Autrement dit, ils sont ce qu'on appelle communément des portefaix.

¹³ Rapport annuel Maison Amani, 1999, p. 3.

¹⁴ Paul VI, Populorum Progressio, Edition Vaticane, 1967.

b. Encadrement des enfants scolarisés

A l'âge de six ans, les enfants de la gardienne sont orientés dans les écoles publiques des environs, après un test prouvant leur capacité d'intégration scolaire. Car, étant donné la pauvreté de leurs familles, beaucoup d'enfants peuvent atteindre l'âge scolaire tout en restant physiquement trop faibles pour supporter le programme scolaire.

Pour la Maison Amani - Paix, la scolarisation des enfants encadrés au sein de ces écoles vise leur socialisation, leur intégration et leur épanouissement. Car la création d'une école propre à eux risquerait de les marginaliser.

Pour bien assimiler les matières vues à l'école, les enfants scolarisés les révisent aidés par les encadreurs à la Maison Amani suivant deux vocations avant- et après-midi. Cette activité a pour but de limiter le vagabondage et d'avoir un temps d'étude. L'Association M.A.-P. se démène pour acheter des uniformes et des objets classiques et pour trouver une prime pour les enseignants et les encadreurs.

Suivi

Les encadreurs effectuent des visites de suivi dans les différentes écoles pour se rendre compte de l'évolution effective des enfants.

c. Encadrement spécifique des filles à risque

Au fur et à mesure que les années s'écoulent, les enfants encadrés grandissent. Cette croissance crée d'autres réalités auxquelles s'avèrent des solutions adéquates surtout pour les filles à l'âge de la puberté et de l'adolescence.

Pour cette catégorie d'enfants, la Maison Amani assure l'encadrement, la protection, le logement, la conscientisation et la sensibilisation :

- L'encadrement et la protection contre les abus sexuels et autres ;
- Le logement temporaire au centre de la Maison Amani et chez certains encadreurs selon leur capacité d'accueil ;
- La conscientisation et la sensibilisation (conseils individuels et collectifs sur leur état de fille)¹⁵.

Les séances d'éducation à la vie sont aussi assurées à leur intention et/ou à leur profit.

2.2. ALIMENTATION ET SANTÉ

Tout au long de l'année scolaire, la M.A.-P. organise une cuisine communautaire au profit des enfants encadrés, la nutrition étant une des principales activités préventives contre de nombreuses maladies. Ainsi, prennent-ils de la bouillie le matin (petit déjeuner) et un repas consistant à midi.

Cette activité vise à réduire la mendicité, le vol et la malnutrition chez les enfants.

Les enfants malades sont soignés au dispensaire Muungano - Solidarité. A moyenne les soins de santé primaire de 28 enfants sont assurés par mois¹⁶.

Les cas de malnutrition sévère sont également suivis au Centre nutritionnel du dit dispensaire.

Les mercredis et les samedis de la semaine sont réservés à la campagne d'hygiène, d'assainissement et de propreté des enfants. A cette même occasion, les encadreurs enlèvent les chiques aux enfants, coupent leurs cheveux, lessivent leurs habits et lavent ces enfants qui sont souvent sales.

¹⁵Maison Amani, Rapport annuel 1998, janvier 1999, p. 4-5. ¹⁶Maison Amani, Rapport annuel 2000, Janvier 2001, p. 4.

Il est à noter que la Maison Amani est abonnée à ce dispensaire concernant les soins et les cas de malnutrition.

2.3. ACTIVITES RECREATIVES ET LUDIQUES

Pour épanouir et détendre les enfants, différents jeux sont organisés à la M.A.-P. sous la supervision des encadreurs. Actuellement les compétitions sportives jadis pratiquées avec les enfants du centre de Don Bosco de Ngangi ne sont plus opérationnelles, faute d'équipements appropriés. Les matériels disposés par l'Association ont été engloutis par l'éruption volcanique du 17 janvier 2002.

Les colonies de vacances sont réalisées au profit des enfants pour que d'une part, ils ne soient ni oisifs ni dispersés pendant cette période et d'autre part, pour éviter les cas de rechute dus à la malnutrition, vu la précarité de leur santé. Quand les moyens financiers le permettaient les visites guidées (sorties et promenades) aidaient les enfants à découvrir d'autres milieux et à élargir leurs connaissances.

Cette activité resserre les liens entre les encadreurs et les encadrés, entre eux-mêmes et crée l'esprit d'unité et de famille.

2.4. ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

Chaque mardi et vendredi, les enfants participent à des séances catéchétiques assurées par la sœur KAVIRA Marie-Françoise de la congrégation des sœurs de Saint Vincent de Paul. Il y a cinq ans environ qu'elle fait cela. La catéchèse leur permet progressivement de découvrir leur dignité humaine, leur relation avec Dieu et avec leurs semblables. Elle renforce surtout la fraternité entre eux.

Au départ la catéchèse pour accéder aux sacrements était dispensée par les encadreurs au sein même de l'Association pour le bien des enfants. Cette activité va se poursuivre au courant de cette année.

L'encadrement de cette catégorie d'enfants est une tâche noble mais complexe. Pour la mener à bonne fin, il faut une volonté particulière soutenue par une force d'âme et une spiritualité profonde. C'est ce qui justifie les moments de recueillement individuel et les recollections des responsables et encadreurs. Ils se réalisent surtout pendant les temps forts de l'année liturgique (Église Catholique).

2.5. AUTRES ACTIVITÉS

En principe, les actions de la Maison Amani visent spécifiquement les enfants en situation particulièrement difficile (l'amélioration durable de leur condition de vie). Cependant, la Maison a pensé qu'il n'est pas facile de résoudre les problèmes des enfants sans y associer leurs parents. C'est ce qui est le bien fondé de quelques interventions de l'Association auprès des parents mais pour l'intérêt supérieur des enfants.

Pour les parents, l'Association réalise ce qui suit :

- L'alphabétisation conscientisant les adultes ;
- La réconciliation familiale des foyers étant en querelle ;
- La conscientisation, la sensibilisation des parents sur leurs droits, devoirs, responsabilités et la prise en charge des enfants ;
- L'association des parents dans l'adoption de la stratégie d'encadrement des enfants ;
- L'appui aux bonnes initiatives des parents (petit commerce par le crédit rotatif) ;
- L'exécution de certains travaux communautaires ;

- Le choix de thème et l'organisation des journées de réflexion sur les problèmes de la vie quotidienne et autres séminaires de formation¹⁷.

Cet encadrement des parents est une des solutions stipulées par Jacques NKURUZINO pour lutter contre la délinquance juvénile, une des composantes du phénomène « Enfant de la rue ». Son constat est que les parents, les organisations non gouvernementales, l'Eglise, l'Etat ... ignorent leurs responsabilités dans l'éducation de l'enfant.

Le moteur du fléau étant la pauvreté, ces organisations ont le devoir d'encadrer les parents démunis de moyens pour subvenir aux besoins de leurs enfants, de leur assurer une promotion qui leur permettra de devenir plus autonomes aussi bien les parents en général que l'enfant en particulier¹⁸.

a. Animation, conscientisation et sensibilisation

Les séances d'animation, conscientisation et sensibilisation sont organisées chaque dernier samedi du mois à l'intention des parents/tuteurs des enfants encadrés. Elles visent à réveiller leur conscience en vue de la prise en charge de la responsabilité parentale¹⁹. Pendant ce temps les encadreurs vulgarisent la Convention Relative aux Droits de l'Enfant adoptée le 20 novembre lors de l'assemblée générale des Nations Unies. A titre de rappel, cette convention a été ratifiée le 22 août 1990 par la RDC et publiée dans le Journal Officiel en avril 1999. Elle reste un document de base qui doit guider les parents, les éducateurs et autres personnes œuvrant en faveur de l'enfant²⁰.

¹⁷ Maison Amani, Rapport annuel 1998, Janvier 1999, p. 5.

¹⁸ Jacques NKURUZINO BISHINJA, Essai d'analyse de mécanismes de lutte contre la délinquance juvénile dans la ville de Goma, TFC cidep/Nord-Kivu, Inédit, 1997-1998, p. 38.

¹⁹ Maison Amani, Rapport annuel 2000, Janvier 2001, p. 6. ²⁰ Maison Amani, Idem, p. 1.

Voici ces droits de l'enfant ou plutôt certains de ces droits cités dans 54 articles avec un caractère obligatoire. L'enfant a droit :

- « À la protection, à l'éducation, aux soins et à la nourriture ;
- Au repos, au développement et à l'épanouissement de ses capacités ;
- A une famille, à s'exprimer;
- A la non-discrimination de toute forme ;
- À l'affection, l'information, à la religion, à la nationalité, à la liberté
- A participer aux décisions le concernant, à la vie, au loisir, à la culture... »

Petit à petit et selon leurs possibilités, ces parents permettront à leurs enfants de jouir de leurs droits.

Les animateurs sociaux organisent des descentes dans les quartiers où habitent les parents pour parler avec eux d'une éventuelle réunification familiale. Cette dernière est précédée de la négociation et de la réconciliation familiale selon le cas. Nous utilisons les termes « négociation » et « réconciliation », parce que certains enfants quittent leur famille suite à des problèmes qu'il faut résoudre avant leur intégration.

Des causeries morales, des entretiens, des conseils individuels et collectifs sont aussi organisés auprès des parents et des enfants selon la nécessité.

b. Appui aux initiatives des parents

Pendant les séances d'animation, de conscientisation et de sensibilisation des parents, ils présentent les causes de leurs problèmes et proposent des solutions palliatives.. C'est ainsi que

²¹ UNICEF cité par Jacques NKURUZINO B, Op. Cit.,p. 13.

- Les séances d'alphabétisation sont réalisées en faveur des parents et enfants analphabètes ;
- Le micro crédit en nature était accordé à certains parents qui vendaient des vivres (des pommes de terre, du sucré, des haricots, du Sombé ...) et non-vivres (des souliers, de la braise ...).

Cette activité revalorise et humanise les bénéficiaires. Les parents participent aussi aux travaux communautaires programmés par l'Association (transport de pierres, aménagement de la cour de récréation après l'éruption volcanique).

Il est heureux de constater les fruits de l'animation, conscientisation et sensibilisation chez les parents et les enfants. Pendant l'éruption volcanique, certains enfants de la M.A.-P. ont protégé les biens et certains effets de leur Association 21. Ils ont fait preuve de leur amour et sens de responsabilité envers la Maison Amani - Paix en allant les faire garder chez les voisins dont les maisons n'étaient pas brûlées. Les parents sont contents de voir leurs enfants encadrés, et pendant les vacances ils regrettent le non-encadrement. Ceux qui trouvent quelque chose après leurs activités, le donnent aux grands enfants pour faire un petit commerce tel que la vente du pétrole le soir²².

Les parents ont contribué en nature ou en argent - chacun selon ses possibilités - pour l'organisation et la réussite de la fête de l'inauguration des trois nouveaux bâtiments le 19 décembre 2003. Grâce à la générosité de personnes de volonté, l'association a été dotée de ces bâtiments. Aussi à la fête, tous les parents avec leurs enfants ont pu prendre part au repas et manger à leur faim²³.

²¹Maison Amani, Rapport d'activités du 2^{ème} trimestre Exercice 2001-2002, mai 2002, p. 2.

²²Témoignage de Kanane Senzoga, élève doubleur en 1^e CO à l'Institut Saint Joseph, encadré il y a 8 ans depuis la gardienne. Il a été interviewé le 17/12/2003 à la maison Amani - Paix, ainsi que Gabriel Bisimwa 4^e année primaire/Tuongane.

²³ Témoignage de Tabu Christine, Coordinatrice de la Maison Amani - Paix du 28 décembre 2003 à Himbi.

c. Assistanes diverses

Selon les possibilités de l'Association, un appui ponctuel en vivres (haricots, sel, farine de manioc et maïs), en non-vivres (savons, couvertures, *sheetings...*) et en assurance des soins de santé primaire aux nécessiteux (familles très démunies et malades).

En outre, l'Association loge temporairement des enfants perdus ou déplacés.

c. Formation permanente des encadreurs

L'accompagnement des enfants en situation difficile est exigeant. Il demande une formation continue des encadreurs. Pour cela, l'Association organise des séminaires et des séances de recyclage. Cela leur permet de s'adapter progressivement au caractère et aux comportements de cette catégorie d'enfants.

d. Suivi des activités

Pour se rendre compte de l'évolution des activités menées, la Maison Amani - Paix assure des visites de suivi régulier tant dans les familles que dans les différentes écoles où les enfants étudient.

Cette activité contribue à l'efficacité de l'action, de la réintégration et de la socialisation des enfants.

Constatation

Dans ce sous-point 5, les deux premiers points sont très importants. L'expérience de ces deux dernières années montre qu'en période de paix, ils peuvent favoriser la diminution de la recrudescence du P.E.R. Certains parents appuyés dans leurs activités et déjà sensibilisés contribuent à l'allègement de quelques soucis de l'Association en s'acquittant de certains frais de leurs enfants. Cette bonne volonté donne une lueur d'espoir.

Aussi les parents se connaissent mutuellement, partagent ensemble leurs idées dans les différentes séances, s'encouragent mutuellement et deviennent de plus en plus solidaires.

2.6. RELATION AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

La Maison Amani collabore très bien avec plusieurs Associations telles que CAJED, ARED, APROFIM, ... avec des plates-formes comme ROAD, CSPD, ...²⁴ ainsi qu'avec la Division des Affaires Sociales, Femmes et Familles, Jeunesse, qui oeuvrent tous en faveur de l'enfant.

Elle participe activement aux réunions de communication, aux séminaires de formation, ateliers de partage et échanges d'expériences organisées par d'autres associations et partenaires qui travaillent dans le domaine de l'accompagnement des enfants.

2.7. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR L'ASSOCIATION

Bien que l'Association parvienne à réaliser les activités ci haut présentées, elle connaît beaucoup de difficultés. A titre illustratif, nous citons :

- La crise générale que traverse notre pays la RDC ;
- L'insuffisance de moyens matériels et financiers ;
- Le manque de sources d'autofinancement ;
- La complexité et la diversité des problèmes posés par les enfants ,
- L'augmentation du nombre d'enfants en situation difficile ;
- L'impuissance face à la pauvreté et la misère des familles des enfants encadrés ;
- L'irresponsabilité de certains parents.

2.8. PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ASSOCIATION

Dans l'avenir, la M.A.-P. se propose de :

- Continuer à exécuter les activités habituelles et de les redynamiser ;
- Ouvrir son propre poste de santé pour les soins de ses enfants encadrés;
- Renforcer les activités génératrices de revenus au niveau des familles ;
- Chercher des sources d'autofinancement rentables et fiables ;
- Réduire sensiblement le nombre d'enfants en situation difficile plus particulièrement pour ceux vivant en milieux ouverts (marché, rue, hangar, maison inachevées ...) ;
- Surmonter les difficultés liées à son travail et étendre ses activités.

2.9. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS NOTRE ÉTUDE

Nous avons eu certaines difficultés inhérentes aux recherches scientifiques sur la descente sur terrain. Il y a un manque de documentation suffisante vu le jeune âge de l'Association (une décennie seulement). Beaucoup de documents traitant sur la création et l'éducation de l'Association ont été engloutis par l'éruption volcanique du 17 janvier 2002.

Etudiant à l'ISP/Machumbi dans les après-midi, notre temps était très limité. Comme notre horaire personnel diffère de celui des élèves encadrés de l'Association, il était quasi impossible de les rencontrer. Notons qu'il s'agit ici des élèves de ces niveaux d'études que nous avons ciblés (degré terminal de l'école primaire et ceux du niveau secondaire).

Seuls quelques interviews avec les responsables, et avec certains encadreurs, ainsi que l'étude de quelques documents récents nous ont permis de réaliser le présent travail.

CONCLUSION GENERALE

A la fin de notre travail, nous croyons avoir contribué à une meilleure connaissance de l'Association Maison Amani - Paix Souffle d'Amour, toutes nos hypothèses étant bien vérifiées.

Les recherches nous ont permis de découvrir que sa raison d'être, son efficacité et son originalité sont liées à ses méthodes de travail et ses stratégies d'intervention telles que :

- L'âge de recrutement;
- Le suivi des enfants à l'école et en famille ;
- L'association des parents à la recherche des solutions aux problèmes de leurs enfants ;
- L'animation, la conscientisation et sensibilisation des parents et l'appui à leurs initiatives qui, petit à petit, permettent tant soit peu à certains d'entre eux à prendre en charge leurs enfants.

L'amour des enfants et de leurs parents envers l'Association prouve qu'ils ont confiance en ses membres, qu'ils sont prêts à travailler d'un commun accord avec eux pour leur promotion. L'exemple de travaux communautaires est le plus éloquent.

Bien que l'Association M.A.-P. connaisse beaucoup de difficultés, elle contribue par son action à la diminution du phénomène « Enfant de la Rue » P.E.R en sigle. Le nombre croissant des enfants encadrés chaque année dans les différents secteurs de l'éducation le prouve dans les tableaux illustratifs.

Vu ses dix années d'existence, la première promotion de l'Association aurait dû être en secondaire. Elle n'est représentée que par une seule fille qui a pu persévérer. Il s'agit de Batumike Sakina Anne-Marie, élève en quatrième année humanité technique sociale (4^è HTS) au Lycée Chemchem. Elle évolue très bien (2^{ème}, période 2003 : 70,3 %). Ces enfants de la rue peuvent donc être doués comme les autres.

BIBLIOGRAPHIE

A. DOCUMENTS DE BASE DE LA MAISON AMANI

1. Maison Amani, Présentation de la Maison Amani Souffle d'Amour
2. Maison Amani, Rapport annuel 1998, janvier 1999
3. Maison Amani, Rapport annuel 1999, janvier 2000
4. Maison Amani, Rapport annuel 2000, janvier 2001
5. Contact, Maison Amani A. S. B. L., Souffle d'Amour, juillet 2000.
6. Maison Amani, Rapport d'activités du 2^{ème} trimestre Exercice 2001-2002, mai 2002.

B. AUTRES DOCUMENTS

1. Catéchisme de l'Eglise Catholique, MEDIASPAUL - Librairie éditrice Vaticane, pour l'exploitation au Zaïre de la traduction française, Kinshasa 1994.
2. Jacques MISENGA WAUPENDA, Possibilités d'une lutte efficace contre l'épidémie de choléra à Goma par l'Appui Médical Intégral au Kivu (AMI - KIVU), T.F.C./Bukavu, Inédit, 1996-1997.
3. Jacques NKURUZINO - BISHINJA, Essai d'analyse de mécanismes de la lutte contre la délinquance juvénile dans la ville de Goma, T.F.C, CIDEP/Nord-Kivu, Inédit, 1997-1998.

TABLE DE MATIERE

DEDICACE.....	2
AVANT-PROPOS.....	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
O. INTRODUCTION.....	5
0.1. PROBLEMATIQUE.....	5
02. HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	6
0.3. CHOIX ET INTERET DU SUJET.....	7
a. Raisons subjectives.....	7
b. Raisons objectives.....	7
04. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	7
a. Méthodes.....	7
b. Techniques.....	8
0.5. DELIMITATION SPATIO-TEMPORAIRE DE L'ETUDE.....	8
a. Délimitation spatiale.....	8
b. Délimitation temporelle.....	9
0.6. SUBDIVISION DE L'ETUDE.....	9
 CHAPITRE I.	 10
PRESENTATION DE LA MAISON AMANI-PAIX SOUFFLE	
D'AMOUR	
1.0 INTRODUCTION.....	10
1.1. ORIGINE DE LA DENOMINATION.....	10
1.2. HISTORIQUE.....	11
1.3. OBJECTIFS.....	14
1.4. GROUPE CIBLE.....	14
1.5. STRATEGIE D'INTERVENTION.....	15
1.6. MEMBRES DE L'ASSOCIATION.....	15
1.7. ORGANES.....	15
1.8. STATISTIQUES DES ENFANTS ENCADRES.....	16
1.9. HORAIRE DU TRAVAIL.....	21
1.10. RESSOURCES DE L'ASSOCIATION.....	21

a. Ressources humaines.....	21
b. Ressources financières.....	22
1.11. CRITERES DE SELECTION DES ENFANTS DE LA MAISON AMANI.....	22

CHAPITRE II.

LES ACTIVITES DE LA MAISON AMANI-PAIX.....	23
2.0. INTRODUCTION.....	23
2.1. L'EDUCATION.....	23
a. Encadrement préscolaire : Prévention.....	23
b. Encadrement des enfants scolarisés.....	24
c. Encadrement spécifique des filles à risque.....	24
2.2. ALIMENTATION ET SANTE.....	25
2.3. ACTIVITES RECREATIVES ET LUDIQUES.....	26
2.4. ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL.....	26
2.5. AUTRES ACTIVITES.....	27
a. Animation, conscientisation et sensibilisation.....	28
b. Appui aux initiatives des parents.....	29
c. Assistance diverses.....	31
d. Formation permanente des encadreurs.....	31
e. Suivie des activités.....	31
2.6. RELATIONS AVEC D'AUTRES PARTENAIRES.....	32
2.7. DIFFICULTES RENCONTRES PAR L'ASSOCIATION.....	32
2.8. PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ASSOCIATION.....	33
2.9. DIFFICULTES RENCONTRES DANS NOTRE ETUDE.....	33
CONCLUSION GENERALE.....	34
BIBLIOGRAPHIE.....	35
A. DOCUMENTS DE BASE DE LA MAISON AMANI.....	35
B. AUTRES DOCUMENTS.....	35
TABLE DES MATIERES.....	36
ANNEXE I. : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE.....	38
A. Aux responsables de l'Association.....	38
B. Aux enfants encadrés.....	38

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

A. Aux responsables de l'Association

- a. Pourquoi avez-vous choisi la dénomination « Maison Amani - Paix Souffle d'Amour'? ».
- b. Couple fondateur, vous apparteniez au départ à l'Association Muungano - Solidarité qui s'occupe encore aujourd'hui des pauvres de toutes sortes, quelle a été votre motivation pour créer cette autre association ?
- c. Quels sont les mobiles qui vous ont poussés à l'implanter près du marché central de Virunga ?
- d. Votre association collabore-t-elle avec l'une des grandes Eglises de la ville de Goma ?
- e. Quelles sont les activités de votre Association et comment les organisez-vous ?
- f. Comment trouvez-vous les ressources humaines, matérielles et financières pour le fonctionnement de votre association ?
- g. Avez-vous des relations ou plutôt entretenez-vous des relations avec les ONG ou autres Associations de la ville ?
- h. En quoi votre Association est-elle différente des autres qui s'occupent des enfants de la rue dans la ville de Goma ?
- i. Quel est l'emploi du temps, le « timing » des activités journalières de la Maison Amani ?
- j. A qui donnez-vous les rapports annuels ?

B. Aux enfants encadrés

1. Etes-vous contentes de l'encadrement à la Maison Amani ?
2. Que faisiez-vous avant de venir à la Maison Amani ?
3. Où et comment vivez-vous dans les bâtiments ou hangars du marché de Virunga ?
4. Quelles sont vos relations avec les parents quand vous revenez de la Maison Amani ?